

Décision Générale colonial

Décision n° 934 du 15 septembre 1959 :

n° 934

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 19 septembre 1939
Numéro JO n° 514 du 30/09/1939	Date du numéro 30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Houillère (Abel-Jean-Yvesi, chef du Service des contributions, service armé, classe de mobilisation 1925, est classé dans l'affectation spéciale, comme chef du Service des contributions et chargé du tribunal indigène du premier degré, pour une durée de trois mois, pour compter du 17 septembre 1559.